

## Description

Le ou la spécialiste en protection incendie garantissent que les constructions répondent aux normes légales en matière de protection incendie. Dans tout projet d'édifice neuf ou à transformer, ils planifient, mettent en œuvre et contrôlent toutes les mesures techniques et organisationnelles propres à assurer la protection des personnes et des biens: choix des matériaux de construction, dispositifs d'extinction, voies de sauvetage, maintenance des installations, etc.

Leurs principales activités consistent à:

### Préparation du projet

- analyser la documentation et les données relatives à un projet de nouvelle construction ou de transformation d'un bâtiment tel que magasin, habitation, parking, hôtel, etc.;
- définir, en concertation avec les propriétaires, les exploitants et l'autorité de protection incendie, les mesures de protection incendie à adopter et les représenter sur des plans: matériaux et éléments de construction, dispositifs d'extinction et de détection d'incendie, voies d'évacuation, etc.;
- conseiller la direction des travaux, les projeteurs et les installateurs sur la réalisation des différentes mesures;
- contrôler que les réponses des entreprises aux appels d'offres et les produits qu'elles proposent respectent les règles de protection incendie;
- servir d'intermédiaire en cas de conflit entre les parties prenantes: autorités de protection incendie, bureaux d'architectes, sapeurs-pompiers, etc.;

### Exécution et contrôle

- lors des travaux de construction, contrôler la bonne exécution des mesures décidées et s'assurer que les différents éléments de protection incendie sont correctement installés;
- coordonner les travaux des professionnels de la construction tels que menuisiers, électriciens, etc.;
- vérifier, avant la mise en exploitation du bâtiment, que les installations fonctionnent et corriger les éventuels défauts;
- contrôler les notices d'utilisation des dispositifs techniques;
- s'assurer que les propriétaires et les exploitants ont été instruits sur la maintenance et l'entretien des dispositifs de protection incendie ou que les contrats de maintenance seront honorés;
- gérer la documentation liée aux mesures mises en place et la mettre à disposition des parties prenantes;
- rédiger la déclaration de conformité à l'intention de l'autorité de protection incendie et la signer.

### Environnement de travail

Les spécialistes en protection incendie travaillent la plupart du temps seuls ou au sein de petites équipes de projet. Ils exercent leurs activités autant dans un bureau, où ils préparent des concepts de protection incendie, que sur des chantiers, où ils effectuent le contrôle des mesures. Ces professionnels ont de fréquents contacts avec divers interlocuteurs ou partenaires de négociations ainsi qu'avec les maîtres d'ouvrage et les exploitants du bâtiment. La tâche des spécialistes en protection incendie représente une grande responsabilité car il leur appartient de certifier que toutes les mesures prescrites par la loi ont été respectées.

## Formation

La formation de spécialiste en protection incendie est modulaire et s'acquiert en emploi.

### Lieux

- Bex/VD;
- Bulle/FR;
- Lausanne.

Pour plus de détails, consulter [www.orientation.ch/ecoles](http://www.orientation.ch/ecoles).

### Durée

- Entre 12 et 16,5 jours sur 6 à 8 mois.

### Conditions d'admission à l'examen

- certificat fédéral de capacité (CFC) ou titre équivalent et expérience professionnelle de deux ans minimum avec direction d'au moins deux projets en tant que responsable de la protection incendie
- ou certificat fédéral de capacité (CFC) ou titre équivalent et expérience professionnelle d'au moins cinq ans dans la planification, la direction de projets, le contrôle ou l'exécution de bâtiments et autres ouvrages.

### Titre obtenu

- brevet fédéral de spécialiste en protection incendie.

### Contenu (branches d'examen)

- notions de base, prescriptions et normes de protection incendie;
- planification et exécution;
- concept de protection incendie (préparation) et discussion technique (présentation).

## Qualités requises

L'exercice de cette profession fait appel à des qualités comme:

- Capacité d'analyse
- Sens de la communication
- Bonne représentation spatiale
- Aptitude à négocier
- Autorité
- Sens technique

## Perspectives professionnelles

Les spécialistes en protection incendie travaillent dans des bureaux d'architectes et d'ingénieurs ou dans des entreprises du secteur de la construction. Ils y occupent des postes de chefs de projet, planificateurs ou responsables de la qualité. Des débouchés existent également dans le secteur public, notamment auprès des autorités de protection incendie, avec des emplois de responsable du contrôle et du respect des dispositions de protection incendie. Les spécialistes en protection incendie sont des professionnels recherchés sur le marché du travail.

### Perfectionnement

Les spécialistes en protection incendie peuvent envisager les perfectionnements suivants:

- cours de spécialisation organisés par l'Association des établissements cantonaux d'assurance incendie (AEAI) ainsi que par d'autres institutions de formation sur des thèmes spécifiques au domaine tels que les peintures intumescentes, la protection contre la foudre ou encore les installations de détection d'incendie;
- diplôme fédéral d'expert-e en protection incendie;
- Bachelor of Science HES en architecture ou en technique des bâtiments;
- Certificate of Advanced Studies (CAS) en protection du bâti et de ses habitants contre les dangers naturels;
- etc.

Pour plus de détails, consulter [www.orientation.ch/perfectionnement](http://www.orientation.ch/perfectionnement).

## Professions voisines

- Technicien ES en conduite des travaux/Technicienne ES en conduite des travaux
- Technicien ES en planification des travaux/Technicienne ES en planification des travaux
- Technicien ES en technique des bâtiments/Technicienne ES en technique des bâtiments

## Adresses

Association des établissements cantonaux d'assurance incendie (AEAI)  
Bundesgasse 20  
Postfach  
3001 Berne 1  
Tél.: 031 320 22 22  
<https://www.vkg.ch>

Centre de formation et de prévention des incendies et éléments naturels  
Avenue du Grey 111  
1018 Lausanne  
Tél.: 058 721 21 21  
<https://www.eca-vaud.ch>

K-SEG SA  
Rue de Battentin 21  
1630 Bulle  
Tél.: 026 913 90 55  
<https://k-seg.ch>

Securetude Sàrl  
Route de Vannel 23  
1880 Bex  
Tél.: 024 466 52 57  
<https://www.securetude.com>